

# Thématiques abordées dans l'atelier Revitalisation et attractivité des territoires

Revitalisation des  
Territoires **CRTE**  
Ingénierie Agriculture

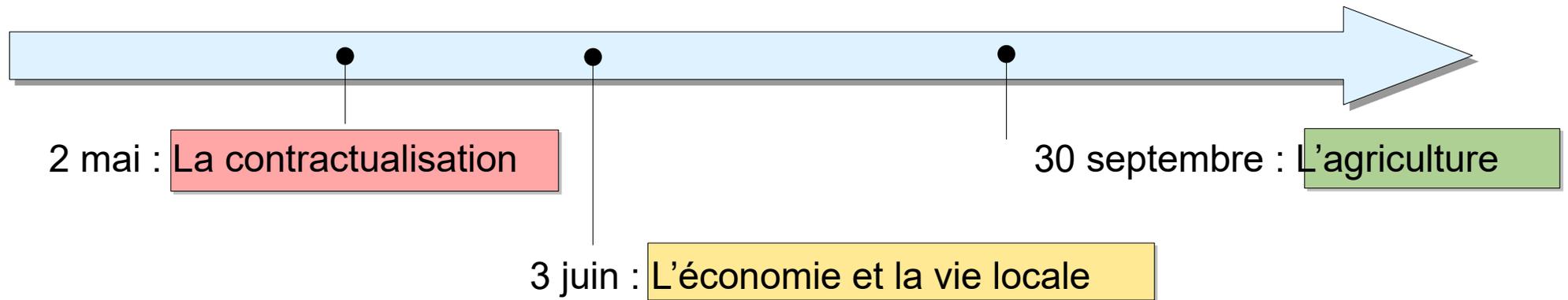
Financements de  
projets

Projets  
structurants

Recrutement

Concertation

# Revitalisation et attractivité du territoire



1<sup>ère</sup> thématique :

# La contractualisation

2 mai 2022



# Les constats et attentes

- Un **manque de lisibilité** des contractualisations, notamment le CRTE
- Un **besoin d'accompagnement** à toutes les étapes des projets :
  - Ingénierie
  - Financement

# Les dispositifs de contractualisation existants

## Une contractualisation à différentes échelles :

- **Action Cœur de Ville** pour les villes moyennes ;
- **Bourg-Centre/Petites Villes de Demain** pour les centralités de proximité qui ont un besoin d'association des communes du bassin de vie ;
- Les **CRTE : contrats intégrateurs** à l'échelle des EPCI ou des Pays. Apporter une lisibilité des élus en définissant des projets d'intérêt communautaire.

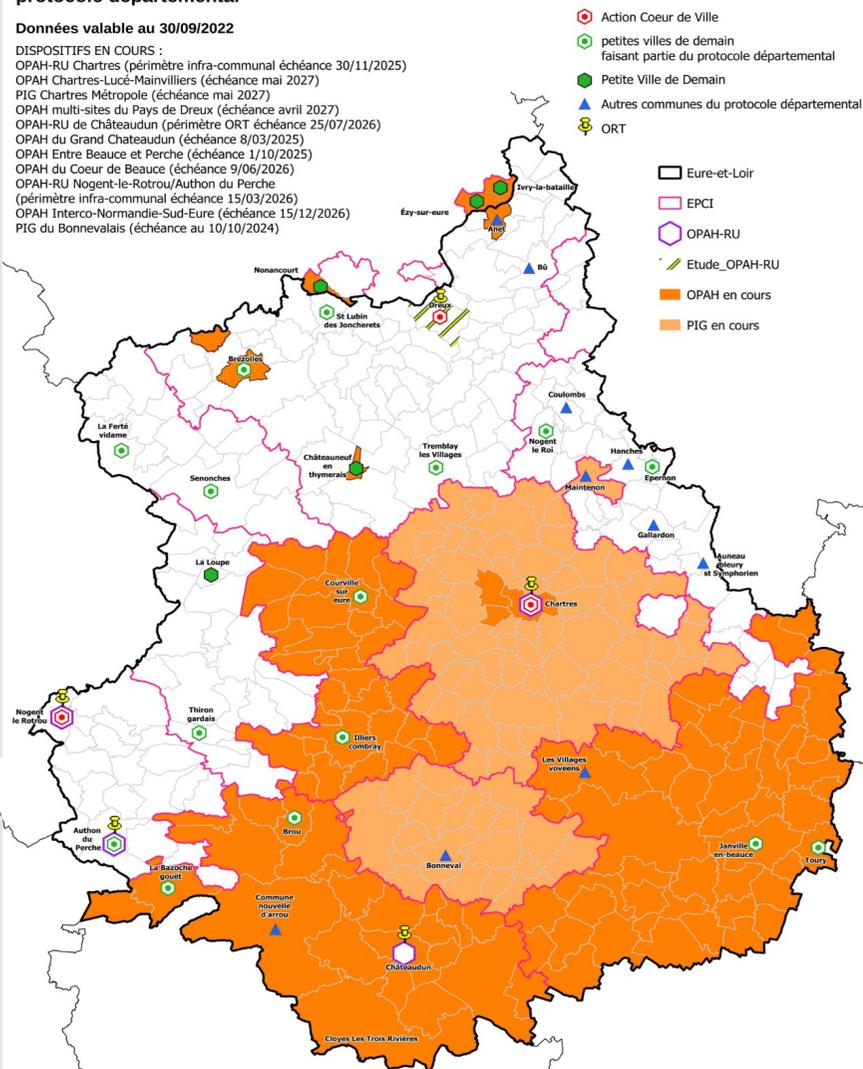
**Des dispositifs en faveur de l'habitat privé (Anah) :** Rénovation énergétique, adaptation des logements au vieillissement ou handicap, lutte contre l'habitat indigne.

## Dispositifs d'amélioration de l'habitat privé et de revitalisation ACV, PVD, protocole départemental

Données valable au 30/09/2022

### DISPOSITIFS EN COURS :

OPAH-RU Chartres (périmètre infra-communal échéance 30/11/2025)  
PIG Chartres-Lucé-Mainvilliers (échéance mai 2027)  
PIG Chartres Métropole (échéance mai 2027)  
OPAH multi-sites du Pays de Dreux (échéance avril 2027)  
OPAH-RU de Châteaudun (périmètre ORT échéance 25/07/2026)  
OPAH du Grand Châteaudun (échéance 8/03/2025)  
OPAH Entre Beauce et Perche (échéance 1/10/2025)  
OPAH du Cœur de Beauce (échéance 9/06/2026)  
OPAH-RU Nogent-le-Rotrou/Authon du Perche (périmètre infra-communal échéance 15/03/2026)  
OPAH Interco-Normandie-Sud-Eure (échéance 15/12/2026)  
PIG du Bonnevalais (échéance au 10/10/2024)



# Quelles offres de services



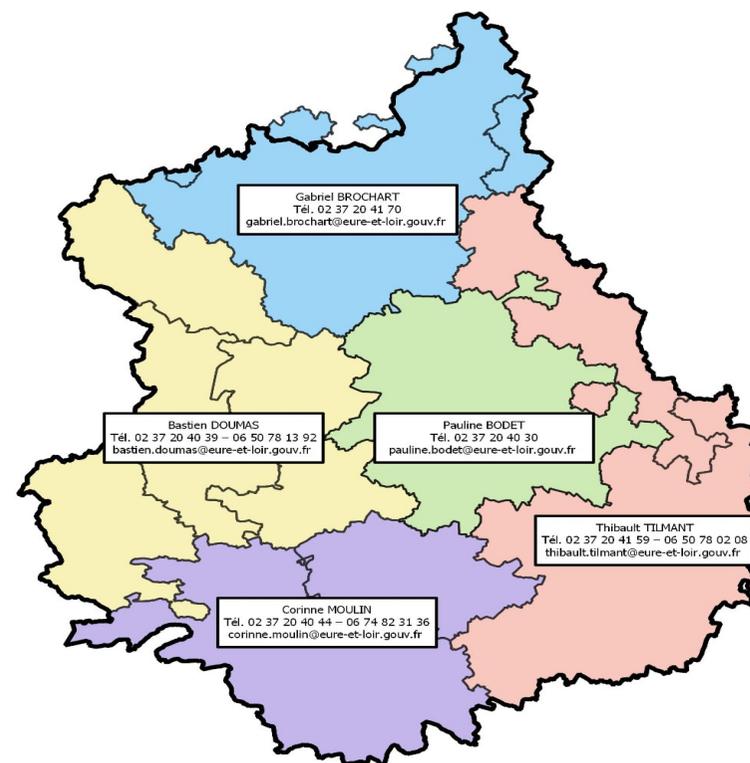
... en matière d'accompagnement

**Les ingénieries proposées** : mettre en avant les différentes compétences pour accompagner les collectivités.

**Au printemps 2023** : Un guide de l'ingénierie disponible en lien avec le Conseil Départemental, le conseil régional et l'ensemble des acteurs de l'ingénierie du territoire.

**Dès à présent** :

- Les **chargés de mission territoriaux** de la direction départementale des territoire
- Les **coachs territoriaux** du Conseil Départemental



# Focus : l'appui à l'émergence des projets

**Pour les projets émergents** : L'objectif est de mettre en place un process « clé en main » à suivre par les collectivités selon les projets, leurs thématiques, leurs niveaux d'avancement, etc.

**Les ingénieries proposées** : **Faciliter la remontée de projet** nécessitant un accompagnement par des revues de projet régulières en présence de l'ensemble des acteurs de l'ingénierie du territoire (Etat, CD, CR, CAUE...).

**Au printemps 2023** : **Réunir le Comité Local de Cohésion Territorial** pour identifier les besoins prioritaires ou non satisfaits en matière d'ingénierie et élaborer la feuille de route en découlant.

**Au premier trimestre 2023** : Mise en place d'une forme de guichet unique, avec un formulaire d'expression de besoin sur **démarches-simplifiées.fr**

# Quelles offres de services ?

... en matière d'accompagnement

**Les financements** : Approfondir l'articulation des différents financements mobilisables notamment dans le cadre des CRTE.  
**Alignement des calendriers** entre dotation État et Conseil Départemental

**D'ici fin 2022** :  
Cartographier l'offre existante : les thématiques, les personnes référentes, les échéances, etc.

Pour les appels à projet :  
[aides-territoires.beta.gouv.fr](https://aides-territoires.beta.gouv.fr)



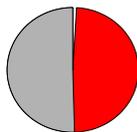


# Les constats et attentes

- **Des difficultés de recrutement** dans certains secteurs sous tension (restauration, services à la personne, métiers de l'industrie, chauffeur de car, etc.) dans un contexte de diminution du taux de chômage dans l'ensemble des arrondissements du département.
- La nécessité de créer un **écosystème favorable à l'emploi et à l'attractivité** (mobilité, logement, présence de commerces et de services publics).

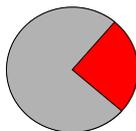
14 060

Projets de recrutement en Eure-et-Loir



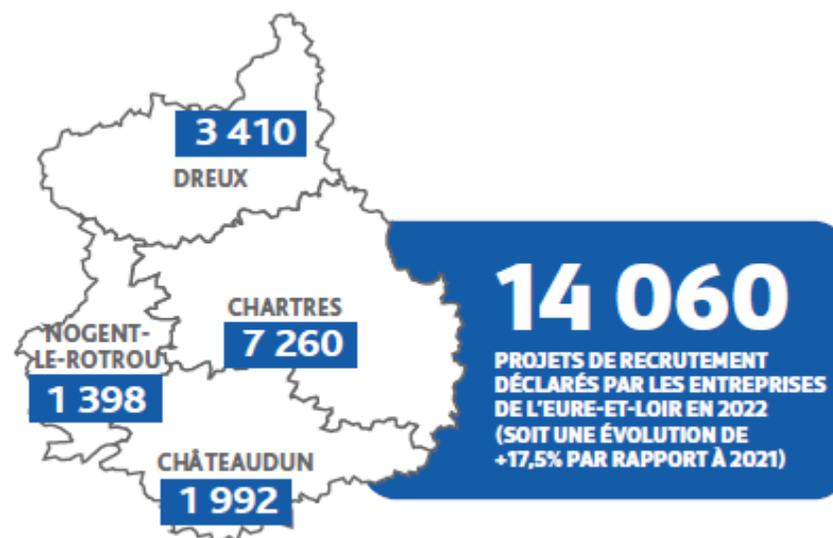
65 %

Projets difficiles à pourvoir



17,1 %

Projets saisonniers



# Poursuivre l'accompagnement des entreprises dans leur recrutement

- Mettre à la disposition de l'AMF28 et de l'AMRF28 **le guide du recrutement élaboré par le service public régional de l'emploi** qui présente des solutions innovantes et simples pour les entreprises.
- **En continu**, renforcer les travaux menés dans le cadre des **CODEVE** à l'échelle de chaque arrondissement et communiquer auprès des maires les actions menées.



# Renforcer l'attractivité des territoires

- **Economie** : Poursuivre le dispositif de la **Charte d'accueil** et la mobilisation du **fonds départemental mutualisé sur les revitalisations** pour recréer de l'emploi dans les territoires fragilisés par une restructuration.
- **Conforter le cadre de vie** :
  - En facilitant **les mobilités** par le développement du covoiturage, le développement des pistes cyclables, une meilleure connaissance des aides mobilisables par les particuliers (permis de conduire, etc.)
  - En travaillant sur les **OPAH**, opérations portées par les collectivités avec l'aide de l'État pour réhabiliter le parc immobilier bâti, améliorer l'offre de logements et lutter contre le déclin des commerces.

3<sup>ème</sup> thématique :

# L'agriculture

30 septembre 2022

# L'alimentation locale

## Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) :

4 PAT sur le département dont un en phase 2 – élaboration d'un plan d'action (PAT du PNR Perche)

**Objectif** : relocaliser l'alimentation ; faire évoluer les habitudes alimentaires ; partage de connaissances entre les différents PAT

**Décembre 2022** : réunions inter-PAT, co-construction du programme d'actions entre les 4 PAT

## Restauration collective :

Adhésion des cantines scolaires à un groupement d'acheteurs (2021)

**Objectif** : mieux adapter les lots aux caractéristiques des cantines scolaires et aux contraintes des agriculteurs ; prise en compte de la dimension prix

**2023** : élaboration de cahiers des charges auxquels les agriculteurs peuvent répondre ; appel à un cabinet d'études pour accompagner sur les futurs marchés alimentaires (conseil départemental)



## Les circuits courts :

Marché de producteurs locaux / AMAP ; plateformes d'échanges entre producteurs et acheteurs (Agrilocal 28, Sur le Champ!)

**Objectif** : développer la connaissance des plateformes Agrilocal28 et Sur le Champ ; créer le lien entre producteurs et acheteurs publics

**2023** : accompagnement des agriculteurs (ateliers) pour mieux répondre à l'enjeu de l'alimentation locale



# Relations agriculteurs/voisins

## Charte ZNT (zones de non traitement) :

Élaboration d'une Charte d'engagement concernant l'utilisation de produits phytos (2<sup>e</sup> version – validée en juillet 2022)

**Objectif** : limiter l'impact sanitaire pour les riverains et agriculteurs ; prise en compte des zones de non traitement dans l'élaboration des futurs PLU/PLUi ; renforcer la communication dans les communes

**2023** : élaboration d'un guide de bonnes pratiques pour les agriculteurs lors de l'épandage de produits phytos ; guide de présentation de la Charte aux habitants



## Rencontres de la Transition Agricole :

Organisation de 4 rencontres entre agriculteurs, collectivités et habitants pour faire découvrir les métiers du monde agricole et présenter les actions déjà entamées en faveur de la transition agricole

**Objectif** : faciliter la communication entre populations urbaines et agriculteurs, lever les incompréhensions et apaiser le dialogue

**Novembre 2022** : renforcer la communication en amont pour attirer davantage de citoyens ; organisation des 3 prochaines rencontres

# Identité Rurale d'aujourd'hui et de demain

## Éléments paysagers :

Mise en œuvre d'actions de valorisation des éléments paysagers : chemins de randonnée et de découverte à vélo.

**Objectif** : préserver les marqueurs de l'identité eurélienne, le patrimoine et la richesse du territoire local

**2023** : gestion collective des actions (ateliers de plantation de haies, soutien technique, valorisation des haies, production biomasse)



## Énergies renouvelables :

États généraux des énergies renouvelables : projets de méthanisation et d'agrivoltaïsme en cours de développement

**Objectif** : poursuivre le développement des projets ENR, faciliter la concertation

**2023** : réunir l'ensemble des acteurs, travail en concertation, rencontre des porteurs de projet avec les élus

